



Compte rendu réunion collectif FSPOEIE

26 mars 2014

Présents :

C.PRINGOT, A.MERBAH (USAC), C.BREUIL, D.BRO (SNOPE), F.LABILLE (FNTE), O.DELBEKE (IGN).

Demande d'audience 1er ministre

A notre demande, l'UGFF a adressé une demande d'audience au 1^{er} ministre le 10 janvier 2014 suite à notre rencontre avec la directrice de cabinet du ministre de la Fonction Publique, le 9 janvier 2014.

Les premiers contacts avec Matignon ont laissé entrevoir qu'une réflexion sur un statut interministériel autour des missions dévolues jusque là aux ouvriers d'Etat était en cours.

Cependant, le cabinet du premier ministre ne cache pas que des réticences existent de la part du ministère de la Défense. De même, le cabinet attend une position claire de la CGT avant d'engager un processus de négociations sur le sujet.

Le collectif FSPOEIE propose de confirmer la demande de réunion à Matignon.

Cette réunion devra nous éclairer sur les réelles intentions du gouvernement sur l'avenir des ouvriers d'Etat. Elle ne devra pas être soumise à aucuns préalables tels que l'abandon du FSPOEIE et des bordereaux de salaires.

Pour la CGT, il serait inconcevable de commencer quelconque processus de discussions avec des préalables.

Au cours de cette réunion, nous porterons nos revendications urgentes qui sont :

- La nécessité de garder des missions publiques avec des OE.
- la suppression définitive du moratoire.
- L'urgence de recruter au moins 2000 ouvriers d'Etat en 2014 pour faire face aux départs en retraite et répondre aux besoins des missions.
- L'arrêt des externalisations : phénomènes en accélération dues à la perte d'effectifs.
- La stabilité juridique des textes avec la reconnaissance du statut par la Fonction Publique.
- Un haut niveau salarial en correspondance avec les qualifications.
- Des déroulements de carrière assurant la fidélisation des OE et la pérennisation des emplois.
- Le maintien du FSPOEIE.

Comme nous l'avons dit au cabinet de la fonction publique, nous demandons une reconnaissance des Ouvriers d'Etat dans la Fonction Publique et sommes prêts à travailler sur l'amélioration de nos règles statutaires actuelles telles que:

- Le régime du FSPOEIE avec la suppression de l'abattement de 66 h
- La suppression des abattements de zone
- La révision du décret de 1967 départs anticipés travaux insalubres
- L'amélioration du décret de 1972 relatif aux congés maladie et accidents du travail
- L'extension du décret amiante
- Le niveau d'avancement

Une prochaine réunion du collectif FSPOEIE est prévue le **mercredi 21mai 2014 à 13h30.**

Dans l'hypothèse d'une audience à Matignon, une réunion préparatoire sera organisée rapidement.